

# RAPPORT DE JURY

## CONCOURS EXTERNE COMMUN SA Classe Normale

### Session 2020

#### **1- Présentation générale du concours**

##### Missions des secrétaires administratifs

Les secrétaires administratifs sont chargés de tâches administratives d'application. A ce titre, ils participent à la mise en œuvre, dans les cas particuliers qui leur sont soumis, des textes de portée générale.

Ils exercent notamment des tâches administratives de gestion dans les domaines des ressources humaines, logistiques, financiers ou comptables. Ils peuvent se voir confier des tâches de rédaction et être chargés de l'animation d'une équipe. Ils peuvent également assurer des fonctions d'assistant de direction.

##### Nature des épreuves

Le concours prévu au I de l'article 5 du décret du 18 novembre 1994 comporte deux épreuves écrites d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

Les épreuves d'admissibilité consistent en :

- Un cas pratique avec mise en situation à partir d'un dossier documentaire remis au candidat pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions précédées d'une présentation détaillée des attentes du jury destinées à mettre le candidat en situation de travail (durée : 3 heures ; coefficient 3).
- Une épreuve constituée d'une série de 6 à 9 questions à réponse courte portant, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription au concours, sur l'une des options suivantes :
  - Gestion des ressources humaines dans les organisations
  - Comptabilité et finances
  - Problèmes économiques et sociaux
  - Enjeux de la France contemporaine et l'Union européenne

Pour chaque option, le questionnaire à réponse courte comporte des questions communes et des questions propres à l'option choisie (durée 3 heures ; coefficient 2, dont coefficient 1 pour les questions communes et de capacité de raisonnement et coefficient 1 pour les questions relatives à l'option).

**En raison, de la crise sanitaire « COVID 19 » l'épreuve orale d'admission a été annulée.**

## 2- Données statistiques sur la session 2020

### Nombre de postes offerts au concours

Liste principale

|                     |                          |                                       |
|---------------------|--------------------------|---------------------------------------|
| Education Nationale | Ministère de l'Intérieur | Ministère de la transition écologique |
| 8                   | 8                        | 2                                     |

Liste complémentaire : 8 candidats

### Nombre de candidats présents aux épreuves d'admissibilité

| Année   | Nombre d'inscrits | Nombre de présents |
|---|-------------------|--------------------|
| 2020  | 432               | 183                |
| Cas pratique                                      | 432               | 183                |
| Comptabilité et finance                           | 50                | 19                 |
| Enjeux France contemporaine et l'Union européenne | 52                | 25                 |
| Gestion ressources humaines                       | 222               | 89                 |
| Problèmes économiques et sociaux                  | 108               | 47                 |

### Résultats de l'épreuve d'admissibilité

- Note la plus haute : 18,70/20 pour le cas pratique et 19,23/20 pour l'épreuve à options
- Note la plus basse : 0/20 pour le cas pratique et 0/20 pour l'épreuve à options
- Moyenne de l'épreuve commune de cas pratique : 10,12/20
- Moyenne de l'épreuve « comptabilité et finance » : 7,36/20
- Moyenne de l'épreuve « Enjeux France contemporaine et l'Union européenne » : 15,54/20
- Moyenne de l'épreuve « Gestion ressources humaines » : 10,09/20
- Moyenne de l'épreuve « Problèmes économiques et sociaux » : 10,76/20

### Résultats du concours

- 18 admis sur liste principale et 8 admis sur liste complémentaire

- Note du 1<sup>er</sup> candidat admis : 86,23/100
- Note du dernier candidat admis : 70,55/100
- Note du 1<sup>er</sup> candidat sur liste complémentaire : 70/100
- Note du dernier candidat sur liste complémentaire : 68,21/100

### **Analyse du jury sur l'épreuve commune**

Les bonnes copies se démarquent par un plan, structuré, annoncé et respecté, et comportent une introduction présentant le contexte, un développement et une conclusion.

Ces copies permettent en général des présentations claires s'appuyant sur une rédaction précise, fluide et synthétique qui démontre la capacité des candidats à savoir extraire les éléments essentiels d'un ensemble de texte.

De ce fait, le raisonnement du candidat apparaît clairement et traduit un réel effort d'analyse et une bonne articulation des idées.

Une bonne orthographe et une syntaxe correcte apportent une plus-value à ces copies.

Les copies plus faibles ne répondaient pas à la commande et se contentent souvent de paraphraser les documents sans agencer les arguments.

Sur ces copies, la maîtrise de la note de service est inexistante et elles présentent des réponses succinctes ou hors sujet.

Ces copies comportent également des confusions démontrant une mauvaise compréhension du sujet.

Ces copies ne présentent pas de plan, générant un texte inorganisé.

Enfin, ces copies présentent sur la forme de nombreuses fautes d'orthographe et une syntaxe insuffisante.

### **Analyse du jury sur l'épreuve à options**

Le choix des candidats s'est plutôt porté sur les options GRH et problèmes économiques et sociaux.

Les documents joints à ces options permettent de donner une réponse correcte aux questions posées.

La présence d'un courrier d'information personnalisé dans l'option GRH a été particulièrement appréciée par le jury.

L'absence de faute d'orthographe et une bonne syntaxe apportent une plus-value à ces copies.

L'option comptabilité et finance qui est plus technique attire très peu de candidats ainsi que l'option enjeux de la France contemporaine.

L'épreuve de comptabilité qui fait appel à des connaissances en comptabilité privée demande une réelle maîtrise pour apparaître dans les copies les mieux classées.

Il peut être conseillé aux candidats de faire le bon choix des options lors de l'inscription. Un mauvais choix est handicapant.

Enfin, il peut être conseillé aux candidats, une meilleure maîtrise du temps des épreuves. Beaucoup de copies ne traitent que partiellement l'épreuve.

Le président du jury  
Alexis LEON